Loire
LE DÉPARTEMENT
Les politiques numériques de la Loire

Infrastructures réseaux et usages numériques : une collectivité en pointe des bonnes pratiques

En 2005 le Département de la Loire fut l'une des toutes premières collectivités de France à organiser l'aménagement de la fibre optique sur son territoire via un réseau d'initiative publique à destination des entreprises et des bâtiments publics. Ce réseau est devenu l'épine dorsale du déploiement de la fibre sur tout le territoire ligérien lors de l'adoption en 2013 du Plan France très haut-débit. En août 2020, avec deux ans d'avance sur les objectifs nationaux du Plan France très haut-débit, la Loire est devenue l'un des premiers département 100% fibré en France !
Mais l'accès au très haut-débit ne fait pas des administrés des experts des outils numériques. La fracture numérique persiste dans les usages, sous la forme de l'illectronisme, une source de préoccupation majeure pour le Département de la Loire. À l'heure de la dématérialisation des services publics, des actions de médiation numérique, en collaboration avec toutes les collectivités territoriales, sont indispensables afin de garantir l'accès aux droits et l'égalité des chances des Ligériens.
À la pointe des politiques numériques de ces 20 dernières années, le Département de la Loire espère contribuer désormais au développement de solutions numériques utiles aux pouvoirs publics dans les domaines du logement, de la cyber sécurité et de l'environnement.

Loire
LE DÉPARTEMENT

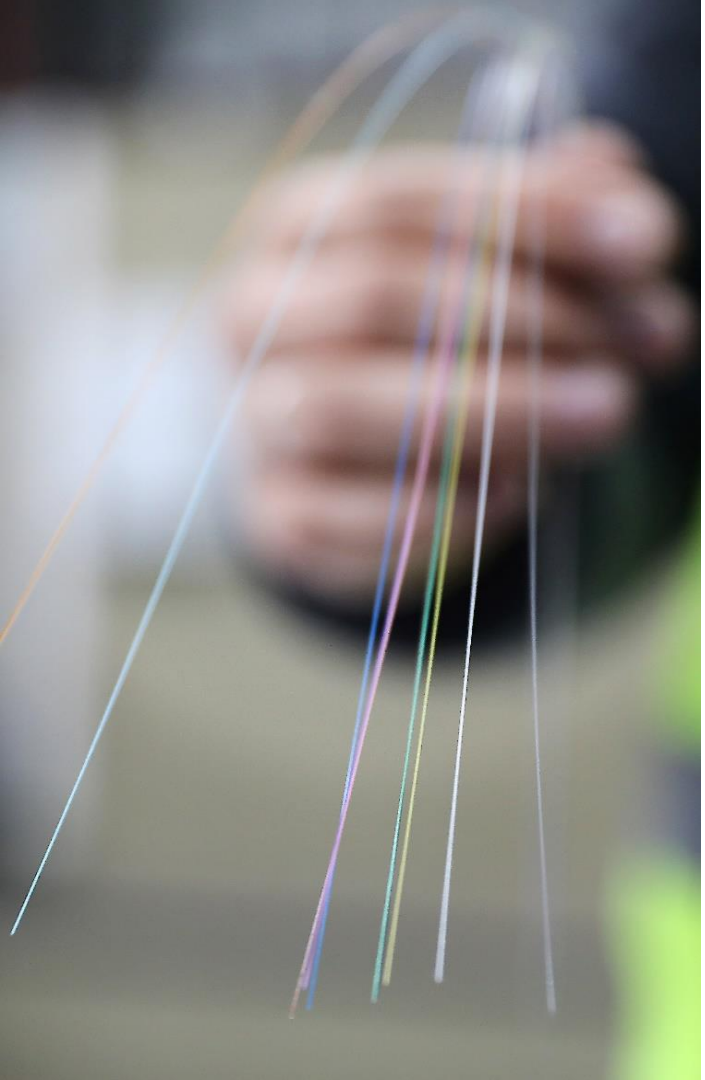

La fibre optique dans la Loire

Le réseau dorsal

1 000 kilomètres
de fibre optique

2 700 entreprises et bâtiments publics raccordés à la fibre

80 000 salariés
raccordés à la fibre

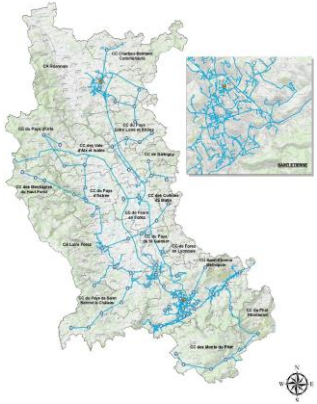

En 2005, sous le contrôle de l'ARCEP, le Département de la Loire confie à Lotim Télécom le projet d'aménagement d'un réseau fibre optique en très haut débit qui permet de desservir les zones d'activités économiques de la Loire. LOTIM télécom est une filiale du groupe Axione, acteur majeur de l'aménagement numérique des territoires qui opère plus d'une vingtaine de réseaux d'initiative publique (RIP) en France.

Lotim Télécom a depuis rempli les trois premières missions de sa délégation de service public :
- **La construction d'un réseau au service des zones d'activité et des collectivités**
- **Les raccordements des professionnels et des bâtiments publics**
- **Le raccordement des NRA pour le dégroupage des infrastructures cuivre.**

Lotim Télécom s'attelle désormais à l'animation de ce réseau :
- **L'exploitation du réseau**
- **La maintenance du réseau**
- **La commercialisation de façon neutre et non-discriminante** auprès des opérateurs de télécommunications locaux et nationaux. Ce réseau d'initiative publique est ouvert à l'ensemble des opérateurs et fournisseurs d'accès du marché pour offrir des services télécoms concurrentiels et diversifiés.

Le réseau de desserte

13 000 kilomètres
de fibre optique

274 communes

187 000 prises
commercialisables

83 000 foyers
raccordés à la fibre

ZONE AMII signalée en blanc
ZONE THD42 en couleur

Créé en 1950, le SIEL-Territoire d'énergie Loire regroupe toutes les communes de la Loire (323), 23 intercommunalités et le Conseil départemental.
Il est propriétaire des réseaux de distribution publique d'électricité et de gaz dont il confie l'exploitation à des opérateurs privés. Le SIEL-Territoire d'énergie Loire était donc l'établissement public de coopération tout indiqué pour déployer jusque chez les particuliers le réseau d'initiative publique de la fibre optique.
Le SIEL-Territoire d'énergie Loire a achevé en mars 2020 le déploiement de la fibre optique sur tous les territoires qui lui avaient été confiés à l'issue du zonage réalisé par le plan national France très haut-débit en 2013.

Depuis le 1er janvier 2016, le SIEL-Territoire d'énergie Loire a confié pour 15 ans l'exploitation et la gestion de ce réseau d'initiative publique à THD42 exploitation, une filiale d'Axione.

THD42 exploitation a pour mission :
- **L'exploitation du réseau THD42**
- **La maintenance du réseau THD42construit par le SIEL-TE**
- **La commercialisation de façon neutre et non-discriminante** auprès des opérateurs de télécommunications locaux et nationaux. Ce réseau d'initiative publique est ouvert à l'ensemble des opérateurs et fournisseurs d'accès du marché pour offrir des services télécoms concurrentiels et diversifiés.

Loire
LE DÉPARTEMENT

Lutter contre
la fracture numérique

La médiation numérique

Depuis plus de 10 ans dans la Loire, une centaine de lieux associatifs ou gérés par les collectivités accueillent les Ligériens afin de les former gratuitement à l'utilisation de l'outil informatique. Cette mission de médiation numérique est primordiale afin de lutter contre l'illectronisme qui touche les personnes âgées, les personnes précaires et parfois les jeunes auxquels il peut manquer des compétences de base.

45 conseillers numériques recrutés cette année dans la Loire

À l'appel de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, et dans la cadre du volet « inclusion numérique » du Plan France Relance, les collectivités locales de la Loire ont sollicité en 2021 le financement de 45 postes de conseillers numériques.
8 de ces conseillers ont été recrutés par le Département de la Loire. Ils seront principalement affectés dans les directions du Pôle vie sociale qui met en œuvre les politiques de solidarités et supervise les services sociaux du Département.

Le Département va coordonner l'action des conseillers numériques ligériens

Un des 8 conseillers numériques recrutés par le Département sera en charge de coordonner les actions de médiation numérique sur tout le territoire. Ce coordinateur a pour mission de créer des ressources pédagogiques et de bâtir un parcours commun d'apprentissage de l'outil informatique qui pourront servir de référentiel à tous les conseillers numériques du territoire.
Ces travaux serviront à alimenter la rédaction d'un schéma de Développement des Usages et des Services Numériques afin d'uniformiser et d'équilibrer l'offre de services numériques dans la Loire et d'en garantir un accès équitable à tous les Ligériens.

Loire
LE DÉPARTEMENT

Les écrivains numériques

Quatre écrivains numérique et social du Département de la Loire interviennent depuis juin 2020 auprès d'un public suivi par les services sociaux du Département afin de les aider dans leurs démarches administratives en ligne.

De tous âges et origines, un public aux problématiques diverses

Le public des écrivains numériques est confronté à 3 grandes problématiques :
- L'accès à internet et à l'outil informatique
- La maîtrise de l'outil informatique
- La barrière de la langue

Des besoins différents selon les profils des demandeurs de droits :
- Une assistance complète dans les démarches
- Des explications
- Une présence rassurante

L'écrivain numérique est un garde-fou de la dématérialisation

Le tout numérique a ses limites !
Utile à l'accélération des procédures, la dématérialisation des démarches administratives rend en contrepartie plus difficile l'accès des usagers à une personne physique capable de les renseigner. Les chatbots, ou agents conversationnels, ainsi que les centres d'appels ne suffisent parfois pas à informer les demandeurs de droits. La dématérialisation ne doit pas être généralisée si c'est au dépend de l'accès aux droits des citoyens.

Les nouveaux **usages numériques**

Cyber-sécurité, attractivité et data : le Département innove !

La Loire candidate au projet « sécuriser les territoires »

Le projet « sécuriser les territoires » vise à développer des solutions innovantes et inédites, tant sur un plan technologique qu'organisationnel, pour répondre aux besoins de cyber sécurité de 3 types de structures : les collectivités territoriales, les établissements de santé et les infrastructures portuaires. Avec l'aide de l'Agence nationale de sécurité des systèmes informatiques (ANSSI), le Département de la Loire ambitionne de créer une « cyber météo », c'est-à-dire un diagnostic précis recensant le nombre, les cibles et la nature des cyber attaques dans la Loire.

« U.R.B.S. » : le Département finance un outil numérique pour tout le territoire

U.R.B.S est un outil d'aide à la décision en matière de rénovation énergétique des logements. Développé par IMOPE, une start-up stéphanoise issue de l'école des mines de Saint-Etienne, U.R.B.S est une cartographie parcellaire très fine recelant de données utiles sur la consommation énergétique des bâtiments. U.R.B.S déploie depuis plus de 2 ans ses compétences et son savoir faire pour mettre les données au service de l'action publique ligérienne. Le déploiement de l'observatoire IMOPE par le département de la Loire, qui a financé la cartographie complète du territoire, permet à l'ensemble des EPCI du territoire et à leurs partenaires (agence d'urbanisme, ...) d'accéder gratuitement à une base de donnée fiabilisée, enrichie et augmentée sur l'ensemble du parc de logement (privé/public/social, individuel/collectif).

KALKIN : une cartographie 3D au service de l'attractivité du territoire

KALKIN Tourisme est une solution d'affichage d'une cartographie des données touristiques d'un territoire modélisé en 3D. La carte est consultable sur une table tactile déployée majoritairement dans les espaces d'accueil touristique. En 2021, le Département a installé une table tactile depuis début juillet au Château d'Essalois. De nombreux contenus relatifs à l'offre touristique de notre territoire sont disponibles, notamment pour mettre en lumière les activités de pleine nature et de sport. En effet, les tracés des différents sentiers de randonnée (pédestres, vélo, équestres...) sont cartographiés en 3D et les parcours sont téléchargeables directement sur son smartphone. A terme tout le territoire sera ainsi modélisé et les collectivités pourront enrichir la carte 3D avec leurs propres contenus touristiques et culturels.

Contact presse : Jean-Pierre Chapuis
06 23 08 40 51